

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation : 14 août 2024	
Date de publication : 5 septembre 2024	
Conseillers en exercice : 11	
Présents :	9
Votants :	9

Le 4 septembre 2024
à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOFFEL - Lysiane PY - Myriam PETHITHORY - Pascale PION
MM Daniel BERTHAUD - Olivier CARREY - Gérard BOICHOT formant la majorité des membres en exercice.

Résultat du vote	
- Pour :	9
- Contre :	0
- Abstentions :	0

Absents excusés : Mme - Céline SCHWARTZ
M Jean-Pierre MUSSIO

Procurations : Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET: admissions en non valeur. 2024

Le Maire présente au Conseil Municipal les éléments fournis par le SGC de Montbéliard comptable de la commune exposant les difficultés rencontrées pour recouvrer les sommes restant dues par les redevables suivants:

Année	objet	Nom	Somme due
2023	Périscolaire	SAID Fatima	7.05 €
2023	Périscolaire	DIZEL Jérémy	10.55 €
		Total	17.60 €

Après délibérations, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des votants :

- d'admettre en non valeur les sommes indiquées ci-dessus
- d'inscrire la somme de 17.60 € à l'article 6541 du budget

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 5 septembre 2024

Madame le Maire,

 

Envoyé en préfecture le 05/09/2024
Reçu en préfecture le 05/09/2024
Publié le 5 SEP. 2024 
ID : 025-212501969-20240904-DCM_2024_43-DE

Carole THOUESNY